

Mesdames, Messieurs les membres de l'association ACCRO2GYM,

Nous avons pris note des informations transmises par votre bureau suite à la rencontre du 24 février dernier entre Mme Boisson *Adjointe déléguée au Sport et à la Vie Associative*, Mr Strappazon *Adjoint délégué à la Culture*, le bureau de l'association représenté par Mme Scherma *Présidente*, Mme Paroni *Secrétaire*, et en présence de 2 de vos intervenants Karine et Dominique.

Puisque cette note a été transmise à la presse locale et en appelle à chaque adhérent à « ... toute idée... pour essayer de convaincre la mairie », il nous apparaît important de nous adresser à vous, adhérents de l'association, directement pour que vous ayez une vision objective des dires portés par la Municipalité représentée par ses deux Adjoints.

Le bureau d'accro2gym titre : « *Le Complexe Gym c'est fini ! La Mairie nous a malheureusement informé que ce projet est abandonné.* »

Nous nous étonnons de cette annonce qui ne reflète absolument pas nos propos.

Concernant votre besoin de Complexe Gym :

L'association pratique depuis 12 ans sans équipement adapté. Votre association a transmis ses besoins avec précision et qualité à l'ancienne municipalité. La Municipalité actuelle a pris connaissance de la proposition de Projet d'une salle spécialisée de Gym déposé et présenté par accro2Gym le 26 juin 2017 à l'Adjoint au Sport de l'époque. Ce projet a fait l'objet d'une pré-étude rendue par l'ancienne municipalité au mois de juin 2020, soit entre les 2 tours de l'élection municipale 2020 ; Il nous a été important de rappeler ce contexte.

Cette pré-étude a été présentée aux élus membres de la commission Sport Culture (commission où les 3 listes sont représentées) le 20 octobre 2020 par le technicien en charge de l'urbanisme. Des aspects techniques ont été expliqués aux membres de la commission municipale précisant que ce projet n'était pas suffisamment abouti pour permettre de lancer une DUP (déclaration d'utilité publique), la commune n'étant pas propriétaire du terrain.

Sachez que pour qu'un projet soit acté, il doit faire l'objet d'une étude de faisabilité chiffrée permettant de faire l'objet d'une délibération en conseil municipal engageant le montant des travaux et que les dits travaux doivent faire l'objet d'une programmation.

La Majorité municipale a expliqué aux membres de la commission que les besoins de l'association accro2gym étaient bien pris en compte, tout comme l'étaient ceux des associations d'arts martiaux (Judo Club KENDO / AIKIDO / Ta chen chan / y – chuan) ou encore ceux de l'école de Musique.

La volonté de l'exécutif étant de pouvoir répondre aux besoins d'équipements structurants pour l'ensemble du tissu associatif.

Ainsi, il a été exprimé aux membres de la commission Sport Culture de croiser ces besoins et de travailler la mise à l'étude d'un projet de Pôle Culturel et Sportif, à l'image du Pôle qui existe sur Alby sur Chéran en y associant les associations pouvant être concernées.

Si Monsieur Strappazon a demandé de la discrétion sur ce sujet aux membres du bureau d'accro2gym, c'est parce que ce projet n'a pas encore été présenté aux autres associations.

Nous regrettons ainsi la communication portée par votre bureau sur les réseaux sociaux.

Concernant l'avancée de ce projet, voici ce qu'il a été dit lors de cette réunion du 24 février dernier :

Le bureau de la Municipalité composé du Maire et des Adjointes a inscrit le 24 février dernier Le Projet de Pôle Culturel et Sportif dans le Contrat Plan Etat Région 2021-2027 dans le cadre d'une concertation locale lancée par la préfecture ; et comme devant être une des priorités du CPER 2021- 2027 pour notre commune. Le bureau de la municipalité l'a également inscrit dans notre programme « Petite Ville de Demain ».

Nous sommes navrés que depuis 12 ans, l'association fonctionne « en mode bricolage », mais pour rappel, nous ne sommes installés que depuis 9 mois.

En posant les jalons d'un tel projet, dès le début du mandat, nous nous donnons l'ambition d'être en capacité de le réaliser.

Nous respectons la liberté d'expression et libre à chacun de croire ce qu'il veut, mais concernant la volonté de votre bureau à vous adjoindre à trouver « *toute idée pour essayer de convaincre la mairie.* »

Inutile de chercher à nous convaincre, puisque nous sommes déjà convaincus et savons très bien que seuls les actes parlent, le projet de réaliser des équipements sportifs et culturels a toujours fait partie de notre programme électoral et de notre feuille de route politique.

Ce projet n'est donc pas abandonné, il commence tout juste...

Soyez assuré que vous serez, au même titre que l'ensemble du tissu associatif concerné, informé des avancées de cette étude de faisabilité et associé aux réflexions pour construire un projet adapté aux besoins de tous.

Cordialement ,

Mme Brigitte BOISSON
Adjointe au Maire de Faverges-Seythenex,
Déléguée aux sports et à la vie associative

Mr Philippe STRAPPAZZON
Adjoint délégué au Maire à la Culture,
Communication et aux nouvelles technologies